

Compte rendu du CSAL 2 bis du 20/05/2025



Ce comité avait pour ordre du jour la présentation des projets de réorganisations de services (1), le rapport d'activité (2), le bilan de l'accueil (3) et la mise en place du plateau virtuel d'appels (PVU) pour les centres de contacts des professionnels (CC Pro) (4).

L'examen du bilan d'activité, a été reporté à une date ultérieure. En questions diverses des clarifications ont notamment été demandées sur l'installation de 200 agents du rectorat sur les sites FP de Champigny et Marne et Bois.

Cette instance présidée par M. Moreau, la directrice ayant eu un empêchement de dernière minute, a débuté par une « déclaration préalable » à l'occasion de laquelle il a précisé qu'en matière de réorganisations de services, il n'y avait pas de cogestion avec les OS. Ce qui signifie que les projets nous sont présentés en dernier lieu et après qu'ils aient été discutés/validés avec les chefs de service qui les ont présentés/discutés avec les agents concernés.

C'est ce que nous avons pu constater lors des GT qui ont eu lieu à cette occasion : la direction a entendu nos remarques mais ne les a prises en compte, car les projets sont maintenus à l'identique lors du CSA L de « votation ». Pourtant les OS ne font que remonter des points jugés insatisfaisant par les agents lors des présentations et discussions avec leur chef de service avec lesquels ils n'osent parfois pas parler.

C'est une des raisons pour laquelle toutes les organisations syndicales ont voté contre ces projets de réorganisations.

Création de la Trésorerie hospitalière départementale

Déjà in situ, toutes les Trésoreries seront regroupées au 2^{ème} étage aile nord de la direction avec une finalisation fin août/début septembre 2025. La direction justifie la fusion des 4 trésoreries hospitalières et de leurs bases par la nécessité d'harmoniser les modes de gestion des hôpitaux car il a été détecté un besoin d'accompagnement comptable. Une réflexion est donc menée pour élaborer des bonnes pratiques communes.

Ce nouveau service n'aura pas de salle de réunion dédiée mais pourra accéder à la salle Ludovic Montuelle et aux autres salles de la direction.

La direction a reconnu que l'accès au mopieur est un problème, mais n'a pas proposé de solution car c'est encore à l'étude.

A la crainte de voir arriver massivement des usagers à Créteil grâce au téléphérique qui aura un arrêt à la station de métro « Pointe du lac » la direction a répondu que des

réflexions sont menées pour améliorer le parcours d'admission des patients et ainsi limiter le reste à charge qui est le principal motif de déplacements des usagers.

Le nom du nouveau chef de service n'est pas encore connu, les entretiens étant en cours pour un service qui n'est pas encore créé.

Il n'y aura pas de moratoire pour le télétravail qui continuera à s'appliquer selon les règles habituelles.

Regroupement sur le site de Créteil des SIE de Créteil, SIE Charenton et du PRS

A l'examen des plans, on voit déjà qu'il y aura une grande concentration d'agents sur ce secteur du 1er étage, aile nord. Malgré l'exiguïté des bureaux, la nouvelle salle de réunion, côté contrôle fiscal, est maintenue par la direction, malgré les questionnements sur son utilité.

En ce qui concerne le calendrier, l'arrivée du PRS est prévue pour la 3e/4ème semaine de juin, et le SIE de Charenton en septembre au plus tôt.

Déménagement à Créteil de la TVMA

Devant s'installer au 5ème étage aile sud, la TVMA ne fera toujours pas d'accueil physique. Pour les redevables de ce service qui viendront grossir le flux des autres usagers les jours d'accueil, la direction leur refusera l'accès en distribuant des flyers (*comment contester son amende, comment gérer sa satd, comment demander un délai de paiement, comment payer chez les buralistes...*).

Ces distributions sont déjà effectuées dans tous les autres services du département accueillant du public : en l'absence de tout accueil physique et en raison de l'insuffisance des accueils téléphoniques, ces débiteurs s'orientent naturellement vers les services les plus proches de chez eux.

La CFTC alerte la direction sur le fait qu'il y aura forcément un effet de masse à l'accueil, lorsque ces usagers viendront à Créteil pour qu'un interlocuteur donne des réponses introuvables dans un flyer.

Il est fort à parier qu'à la frustration qu'ils exprimeront ouvertement contre ce service public dégradé, s'ajoute le sentiment d'injustice et une rupture de traitement entre les usagers qui peuvent être accueillis pour être entendus ou aidés dans leurs démarches et eux qui, en contrepartie de leur déplacement, recevront un papier devant la grille qui restera fermée. Des incidents éclateront sans aucun doute...

Les noms des membres de l'équipe d'encadrement ne sont pas encore connus et l'arrivée à Créteil est prévue pour 11/2025.

Mise en place du plateau virtuel d'appels (PVU)

Les CCPRO nous avaient été vendus comme visant à soulager les SIE qui perdaient des missions mais aussi, au passage, des emplois.

Maintenant le PVU doit venir fluidifier les appels aux CC Pro (ils permettront de rerouter les appels vers le CCPRO disponible, peu importe la localisation) : **la perte de la connaissance du tissu local, déjà dénoncée lors de la création des CCPRO, n'est toujours pas une préoccupation pour la DG.**

De plus, ce PVU ne règlera pas le problème du rebasculement des appels aux services locaux : en période de charge, les services, qui ont pourtant perdu des emplois, devront traiter les appels de ces services délocalisés créés pour les soulager de ces missions... cherchez l'erreur

Focus sur le partage de sites FP avec 200 agents du Rectorat

Au terme de la convention pour la période 01/06/2025-30/10/2025, 2 sites FP sont concernés pour accueillir 130 agents du rectorat dans le détail suivant :

- **65 agents vont se partager ± 32 bureaux à Champigny** (installation dans les anciens locaux du SIE et PCE), qui seront occupés en rotation. Il est envisagé, pour leur restauration de leur ouvrir l'accès au restaurant Agraf
- **70 agents vont se partager ± 35 bureaux à Nogent** (étages supérieurs) qui seront occupés en rotation. Il est envisagé, pour leur restauration la distribution de ticket restaurant (pas de partage de la salle de repos des FP)

Il y aura une étanchéification des zones de travail accessible par badges (en cours de fabrication) de sorte qu'il n'y ait pas d'accès aux zones FP.

**Vos représentants CFTC sont là pour faire remonter vos demandes.
N'hésitez pas à les contacter : cftc.dgfip.94@gmail.com**